

RESPONSABLE DES JUGES POOMSE DE LIGUE (RJL)



PRE-REQUIS

- Etre reconnu pour incarner les valeurs de nos disciplines.
- Avoir son passeport sportif à jour.
- Etre licencié(e) dans la région dans laquelle il postule.

MISSIONS

- Incarnes les valeurs de nos disciplines (de part sa fonction, il doit être exemplaire dans son attitude et cela en toute circonstance).
- Est garant de l'application des Directives Techniques Nationales au service de l'intérêt général.
- Anime l'effectif des juges poomsé de la ligue.
- Assure la formation initiale et continue des juges.
- Promeut la fonction de juge et recrute des nouveaux juges.

NOMINATION

Par le DTN, sur proposition du président de ligue.

Etre titulaire d'au moins le 6e dan FFTDA (délivré par la CSDGE).

- Etre juge national, au minimum,
- Maîtriser les différentes technologies inhérentes à son environnement.
- Qualité managériale avérée.

Mobilise et anime les responsables des juges des départements, le cas échéant.

- Assure le bon déroulement des compétitions sur son territoire d'un point de vue des effectifs de juge.
- Vérifie au préalable et met en œuvre les environnements informatiques inhérents au bon fonctionnement d'une compétition poomsé.
- Met en œuvre et coordonne les différents examens de juges.
- Réalise et présente un bilan de son activité.
- Sur convocation du DTN, il participe au regroupement concerné.